

YUKON

CANADA

Whitehorse, Yukon

ORDER-IN-COUNCIL 2007/93

SOCIAL ASSISTANCE ACT

Pursuant to section 8 of the *Social Assistance Act*, the Commissioner in Executive Council orders as follows

1 The annexed *Regulation to Amend the Social Assistance Regulations* is hereby made.

Dated at Whitehorse, Yukon,
this 24 May 2007.

YUKON

CANADA

Whitehorse, Yukon

DÉCRET 2007/93

LOI SUR L'ASSISTANCE SOCIALE

Le commissaire en conseil exécutif, conformément à l'article 8 de la *Loi sur l'assistance sociale*, décrète ce qui suit:

1 Est établi le *Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance sociale* paraissant en annexe.

Fait à Whitehorse, au Yukon,
le 24 mai 2007.

Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon

SOCIAL ASSISTANCE ACT

LOI SUR L'ASSISTANCE SOCIALE

REGULATION TO AMEND THE SOCIAL ASSISTANCE REGULATIONS

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'ASSISTANCE SOCIALE

1 This regulation amends the *Social Assistance Regulations*.

1 Le présent règlement modifie le *Règlement sur l'assistance sociale*.

2 Paragraph 18(2)(c) of the said Regulations is revoked and the following paragraph is substituted for it

1(1) L'alinéa 18(2)c) du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit :

“(c) compensation or income from insurance or under court orders or under settlements of legal liability, except where the payment is as a result of damage to or loss of property and the payment is used to repair the damage or loss.”

« c) l'indemnisation ou le revenu d'une assurance ou le montant reçu en vertu d'une ordonnance d'un tribunal ou d'une entente hors cours, sauf s'il s'agit d'un paiement à l'égard de biens endommagés ou perdus et si le paiement sert à réparer ou remplacer les biens perdus ou endommagés; »

3 Paragraph 18(2)(e) of the said Regulations is revoked and the following paragraph is substituted for it

(2) L'alinéa 18(2)e) du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit :

“(e) payments received under

« e) les paiements reçus :

(i) court orders for the support of a child, spouse, former spouse, or other dependent;

(i) en vertu d'une ordonnance imposant le paiement d'une pension alimentaire pour un enfant, un conjoint, un ancien conjoint ou une autre personne à charge,

(ii) a cohabitation agreement, domestic contract, marriage contract, or separation agreement, as those terms are defined in the *Family Property and Support Act*;

(ii) en vertu d'un accord de cohabitation, d'un contrat familial, d'un contrat de mariage ou d'un accord de séparation dont les modalités sont définies à la *Loi sur le patrimoine familial et l'obligation alimentaire*,

(iii) agreements, including divorce settlements, for the division of family property, as that term is defined in the *Family Property and Support Act*;

(iii) en vertu d'un accord, y compris les ententes de divorce, relativement au partage du patrimoine familial tel que défini dans la *Loi sur le patrimoine familial et l'obligation alimentaire*,

(iv) distribution of the estate of a deceased person.”

(iv) suite au partage de la succession d'un défunt; »

4 Paragraph 18(3)(j) of the said Regulations is revoked and the following paragraphs are substituted for it

(3) L'alinéa 18(3)(j) du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit :

“(j) up to \$25,000 of Federal-Provincial-Territorial compensation payments made by a federal, provincial, or territorial government under a settlement of compensation to be paid for a hardship or wrong committed by that government against a group of people, (illustrative examples being payments to

« j) jusqu'à 25 000 \$ des versements d'indemnité versés par le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial ou territorial à titre d'indemnité de règlement pour les difficultés ou les dommages causés par ce gouvernement à un groupe de personnes (les paiements versés aux victimes de la thalidomide, aux personnes infectées par le VIH ou l'hépatite C par le biais de

Thalidomide victims, persons infected with HIV or Hepatitis C through blood products, payments to Japanese Canadians in respect of their internment during the Second World War);

(j.1) despite paragraph (j), the entire amount of Residential School Compensation Awards”.

produits sanguins et aux canadiens d'origine japonaise incarcérés au cours de la Seconde Guerre mondiale constituent des exemples pertinents);

j.1) malgré l'alinéa j), la totalité des montants versés à titre de paiements d'indemnités pour les sévices subis dans les internats. »
